

Rappel du cadre général fixé par l'IA-DASEN dans sa note du 30 août :

« En référence aux textes sus cités, quatre demi-journées, correspondant à 12 heures, prises en dehors des cours, seront utilisées durant l'année scolaire à des actions de formation ou des temps de réflexion en commun. Elles pourront être décomposées en temps adaptés aux actions proposées. Certains thèmes seront prioritairement retenus (savoir nager, formation T1, plan numérique, actions départementales.)

D'autres objets de formation ou de travail seront définis par les équipes de circonscription. »

Organisation retenue pour la circonscription d'Autun :

Chaque enseignant participera à 12h00 de formation qu'il pourra composer en choisissant dans les modules suivants :

Un module obligatoire de 3h00 : ce module permettra aux équipes de se réunir afin de travailler à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs actions inscrites au projet d'école. Ce temps de travail en équipe d'écoles ou de RPI fera l'objet d'un compte-rendu qui devra m'être transmis.

9h à composer parmi les modules ci-dessous :

Numéro du module	Thématique	Durée	Date et lieu	Public
01	Accompagnement du projet « Chante avec nous »	6h00	Mercredis 4 décembre 2019 et 22 janvier 2020, de 9h à 12h (École maternelle de Couches)	Enseignants inscrits au projet départemental en Éducation Musicale
02	Accompagnement du projet « Ma maison, ma cabane »	6h00	Mercredis 20 novembre 2019 et 19 février 2020, de 9h à 12h	Enseignants inscrits au projet départemental en Arts Plastiques
03	Accompagnement du projet « Primavera »	6h00	mercredis 20 et 27 novembre, de 9h00 à 12h00 (école élémentaire Victor Hugo, Autun)	Enseignants des classes de CM1 des écoles du secteur de collège du Vallon
04	Formation natation	3h00	Mercredi 11 septembre 2019 (centre nautique d'Autun)	Enseignants PEFS, T1, T2 inscrits.
05	Formation « EPS et gestes professionnels »	3h00	Mercredi 8 octobre 2019 (Le Creusot)	Enseignants T1

06	Accompagnement des dotations TNI/VPI du Grand Chalon	9h00	Dates et lieux à définir	Enseignants des écoles de St Leger sur Dheune, St Bérain sur Dheune et St Sernin du Plain équipés de VPI/TNI
07	Formation aux usages pédagogiques du TNI/VPI	3h00	Date et lieu à définir	Enseignants équipés de TNI/VPI dans leur classe, hors secteur Grand Chalon
08	Accompagnement des dotations en classes tablettes CCGAM 2017 ou PNE 2018	6h00	Date et lieu à définir	Enseignants équipés de tablettes dans leur classe

09	Accompagnement du projet robotique de circonscription	6h00	Date et lieu à définir	Enseignants bénéficiant pour la première fois du prêt des robots Thymio de Circonscription
10	Accompagnement de l'action webradio du projet Livre Demain	3h00	Date et lieu à définir	Enseignants inscrits au projet Livre Demain et souhaitant participer à l'action « Webradio »
11	Formation École et Cinéma	3h00	Mercredi 11 décembre 2019. Lieu à définir.	Enseignants inscrits au dispositif École et Cinéma
12	Présentation du kit « Atelier cinéma »	3h00	Mardi 8 octobre 2019 (Inspection d'Autun)	Enseignants de C3 inscrits au dispositif École et Cinéma
13	Formation « accueillir des élèves allophones dans sa classe »	3h00	Date et lieu à définir	Enseignants des classes élémentaires d'Autun
14	Conférence « climat scolaire »	3h00	Date et lieu à définir	Tous les enseignants
15	Formation « pratiques coopératives » co-animée avec l'OCCE (notamment en lien avec la mise en place de conseils d'enfants)	3h00	Date et lieu à définir	Tous les enseignants
16	Formation aux usages pédagogiques des tablettes	3h00	Date et lieu à définir	Enseignants souhaitant acquérir ce matériel
17	Cafés numériques	2 x 1h30	Date et lieu à définir	Tous les enseignants

Pour les enseignants exerçant à temps partiel, la durée sera calculée au prorata de leur quotité de service :

- **9h00 pour les enseignants travaillant à 75 %**
- **6h00 pour les enseignants travaillant à mi-temps.**

En fonction du nombre d'inscrits par module, la Circonscription pourra annuler certains d'entre eux et vous orienter vers d'autres.

Je remercie chaque enseignant de bien vouloir saisir les modules de son choix pour le 08 novembre 2019, délai de rigueur en utilisant le lien suivant : <http://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/formulaire12h/>

Les informations concernant les dates et les lieux vous parviendront ultérieurement.

Une seconde note de service sera spécifiquement consacrée à la mise en œuvre des 18h00 de formation obligatoire.

Patrice BASSET